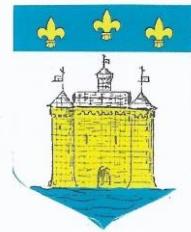


L'INFO. *de Bellac*



La future chaudière biomasse du réseau de chaleur de Bellac nous permettra d'éviter la production de 2 300 tonnes de gaz carbonique par an et de réduire de 30%, en moyenne, la facture énergétique des bâtiments concernés.



Cher(e) habitant(e) de Bellac,

Nous venons de vivre un très bel été à BELLAC. Au vu des animations, spectacles, expositions...on peut même dire un été exceptionnel. Il y a longtemps que Bellac n'avait pas connu un tel flot d'activités estivales. Merci et félicitations aux bénévoles des associations, aux élus, aux commerçants, aux agents communaux.

Dans le précédent bulletin je vous indiquais combien nous avions dû, ces dernières années, jouer à « l'équilibriste » pour assurer, précisément l'équilibre financier de notre commune.

Il fallut également jouer à « l'équilibriste » pendant cet été entre, par exemple, ceux qui veulent beaucoup d'animations parfois bruyantes et ceux qui veulent, avant tout, préserver leur tranquillité, entre ceux qui veulent plus de parkings pour les voitures et ceux qui veulent plus de places végétalisées ou plus de zones pour les vélos, entre ceux qui veulent ralentir la vitesse des voitures dans nos rues et ceux qui refusent les chicanes ou les ralentisseurs....

Ce fut compliqué, mais je crois, qu'avec beaucoup de travail et de patience, nous sommes parvenus à satisfaire à peu près les uns et les autres.

Cet été, nous avons également dû gérer le problème des ordures ménagères, celui du centre de santé public, celui de l'avenir de l'abattoir, plusieurs problèmes d'urbanisme ou encore de nombreux problèmes de voisinage. La vie municipale est ainsi faite.

Bellac a de l'avenir, tous ensemble nous l'avons encore prouvé cet été.

Avec l'expression de mes meilleurs sentiments

*Le Maire,
Claude PEYRONNET*

UN ETE 2025 PARTICULIEREMENT

RICHE EN ANIMATIONS

-> le Festival National de Théâtre de Bellac avec ses 3000 spectateurs



-> la journée des enfants avec ses 200 participants,



-> le festival de Théâtre Précaire (11 spectacles, plus de 1300 spectateurs),



-> les apéro-concerts de la place du Palais,



-> la guinguette du Vincou,

-> Les vendredis de 6 à 7 (250 spectateurs),

-> Les expositions à la mairie, rue Vergniaud,

-> le national de pétanque qui, cette année a accueilli 2 500 participants,

-> La DIGITALE et ses animations à la maison de Jean GIRAUDOUX et dans la ville,

-> Les points d'accueil touristique, particulièrement celui de LA BOUTIQUE,

-> Le gala d'accordéon,

-> le rallye des voitures sans permis (25 voitures en course),

-> la galipotte des commerçants avec ses défilés de mode,

-> Le salon tech ovin qui a accueilli près de 17 000 visiteurs cette année,

-> La foire ovine,

-> le théâtre de verdure inauguré en juin,

-> le car pour le lac de Saint-Pardoux garni chaque mercredi de l'été,

-> La manifestation des chiens Agility,

-> etc...



LA PASSERELLE DE LA FORGE A FER (dite passerelle Garceaux) SERA REHABILITÉE



Elle fut énormément endommagée par les crues du Vincou de mars 2024.

Le coût de la réparation s'élève à 320 000 €.

Dès 2024 nous avons sollicité les subventions pour assurer sa réhabilitation. C'est seulement en mai 2025 que nous avons été informés d'une aide de l'Etat (DETR) à hauteur de 66 000 € et d'une dotation dans le cadre des catastrophes naturelles de 43 000 €. Le département, pour sa part, devrait nous verser, en octobre 2025, 85 000 € sur le contingent des amendes de police. Le reste à charge pour la commune s'élève donc à 126 000 €.

Le projet est maintenant lancé. L'architecte des bâtiments de France a donné son accord pour une réhabilitation à l'identique.

Il faudra sûrement attendre le retour des périodes de basses eaux pour commencer les travaux.

LES JEUX POUR ENFANTS REPARES

Ceux de Jolibois ont été réparés et sont donc à nouveau à disposition des enfants (bien sûr surveillés par leurs parents).

Quant à ceux du parc Aimé Vallat, ils ont été détériorés à deux reprises pendant la saison. Ce qui était réparable l'a été par les agents communaux. Pour le reste, nous sommes en attente de livraison de plusieurs pièces métalliques (d'ailleurs fort couteuses).

LE FEU D'ARTIFICE REPORTÉ

Pour des raisons de sécurité bien évidentes nous n'avons pu le tenir, comme prévu, le 13 juillet.

Il sera reporté au 13 décembre pour clôturer le marché de Noël.



LES ARBRES DU PARC Charles SILVESTRE

Ce qui est prévu (le plan d'aménagement n'est absolument pas finalisé) : l'abattage et/ou l'élagage de 4 arbres dangereux. 30 arbres seront plantés sur le champ de foire.

A PROPOS DES ORDURES MENAGERES

Rappelons que, depuis des années, si nous respectons la règle :

- nous portons dans les éco-points le verre, le papier, les plastiques et les emballages,
- nous déposons les textiles dans les bornes textiles,
- depuis le 1er janvier 2024 nous devons composter les biodéchets dans des composteurs individuels (la communauté de communes en fournit gratuitement) ou collectifs (Bellac en possède déjà 18)

Depuis le 1er septembre 2025 nous devons également porter les ordures ménagères dans les colonnes ordures ménagères (Bellac en possède 33) et les cartons dans les colonnes carton.

Seuls les encombrants restent ramassés au porte-à-porte par Maximum.

Vous trouverez en dossier séparé la liste précise :

- > des éco-points avec les colonnes ordures ménagères,
- > des colonnes ordures ménagères associées à des nouvelles colonnes plastique et emballage,
- > des colonnes carton,
- > des composteurs collectifs.

Pour ceux qui respectaient la règle et qui triaient déjà, le changement est bien faible... porter son sac d'ordures ménagères comme ils le faisaient déjà pour le verre, le papier ou les emballages.



Précisons que :

- > les personnes âgées ayant des difficultés pour se déplacer ont été contactées par la mairie (par courrier) et par la CdC, pour trouver des solutions individuelles.
- > la commune (qui n'a pas la compétence ordures ménagères mais qui a la responsabilité de la propreté de la ville) a passé une convention avec la CdC (comme elle l'avait fait avec le SYDED voici plus de 20 ans) pour aider à la propreté des colonnes et des éco-points. Les interventions de nos agents communaux sont donc, pour une part importante, indemnisées par la CdC.

C'est le 29 novembre 2025 que nous inaugurerons le CHAMP de FOIRE RENOVE et la HALLE MARCHANDE



pourront se faire qu'en novembre.

Pour rétablir quelques vérités rappelons :

- > que nous ne perdrions que 5 places de stationnement,
- > que les travaux du champ de foire sont subventionnés à 80 % par l'Agence de l'eau,
- > que la Halle marchande est subventionnée à hauteur de 230 000 € (par le département, la Région Nouvelle Aquitaine, L'Europe),
- > les travaux d'aménagement du Mail de l'avenue Jean Moulin sont prévus pour 2026.

Ce même jour, nous procéderons aussi au « baptême » de rue ou bâtiments :

Raymond FREDONNET, résistant et créateur des fêtes du Pont de la Pierre, pour la voie conduisant à la passerelle de la Forge à Fer,

Gérard SALABERT, professeur, animateur sportif et homme de culture, pour le gymnase des Rochettes,

Jean-Pierre MAUGEIN un des fondateurs du club de tennis, longtemps président du club omnisports de Bellac pour le tennis couvert.

RENTREE SCOLAIRE : DES EFFECTIFS EN HAUSSE AUX ECOLES



23 élèves en plus (+ 5 en maternelle, + 18 aux Rochettes) soit des effectifs en hausse de 12 %.

Une grande stabilité des personnels, les mêmes directrices, une arrivée à Jolibois, une aux Rochettes (et encore s'agit-il d'un retour).

Bienvenue à ces deux professeurs d'école.

Pour le reste précisons que tous les travaux demandés (y compris les travaux de vérification électrique) ont été réalisés. La réparation de la toiture de la salle Jean Blanzat est terminée, celle d'une partie des Rochettes le sera à la Toussaint.

LE PROBLEME DES MEDECINS A BELLAC

Nous le savons tous, la commune de Bellac risque de se retrouver avec seulement 2 médecins dès janvier prochain

En juin dernier, Claude Peyronnet, Vice-Président de la CdC chargé de la santé, a réuni au siège de la CdC, avec les responsables locaux de la santé, **5 JEUNES MEDECINS VOLONTAIRES POUR EXERCER A BELLAC A CONDITION D'ETRE MEDECINS SALARIES.**

Cette solution assurerait également la pérennité de la MAS (maison d'accueil spécialisée) de J. Bost ainsi qu'un service médical à Magnac-Laval qui n'a plus de médecin depuis quatre ans.

Parmi les structures d'accueil possibles, CHU, MSP, HIHL, suite à une rencontre avec l'ARS, les médecins concernés ont choisi la formule d'une gestion par le CHU de Limoges avec délégation à l'HIHL.

La municipalité de Bellac, (comme le bureau de la Communauté de communes) est prête, si cela était nécessaire, à participer au financement de ce centre public de santé.

LE RESEAU DE CHALEUR

Le conseil municipal de Bellac a choisi ENGIE SOLUTIONS pour assurer la délégation de service public du réseau de chaleur qui devrait permettre des économies de 30 % de la consommation pour les institutions concernées.

CF le document joint à ce bulletin.



Un public attentif pour la première réunion d'information consacrée au réseau de chaleur

4,5 MILLIONS D'EUROS INVESTIS DANS L'ABATTOIR

La société SICAREV qui gère l'abattoir vient d'en doubler le tonnage (suite à la fermeture d'une chaîne d'ovins dans un de ses abattoirs de l'Yonne). Elle a décidé d'investir 4.5 millions d'€ pour la modernisation de l'abattoir de Bellac (ensemble frigorifique, centre d'allottement, bureaux).

A terme, le nombre de salariés pourrait atteindre la cinquantaine.

LE MOT DE LA MAJORITE

De l'inutilité de certains arguments

Dans le N°15 de ce bulletin, l'opposition écrivait : « La majorité se garde bien de faire un point d'étape auprès de vous les Bellachons : elle n'a rien à présenter.»

Nous avons dressé un bilan précis, documenté et particulièrement riche de nos réalisations après 4 ans de mandat. Nous avons rédigé une plaquette « Quatre ans après, nous sommes fiers de notre bilan ». En effet, malgré les graves difficultés financières dont nous avions héritées, nous avons fait beaucoup plus que notre programme initial. Ce dépliant, bilan d'étape, nous l'avons financé et distribué nous-mêmes.

Et voici que dans le dernier n° de « l'info. de Bellac » l'opposition nous accuse d'électoralisme !

Attaque bien inutile. S'il est possible que des élus sortants soient candidats à titre individuel sur une liste ou une autre, la municipalité sortante ne présentera pas de liste. Le Maire, lui-même, a annoncé depuis des mois, qu'il ne se représenterait pas.

De la même façon, pourquoi écrire comme l'a fait l'opposition que nous avons décidé d'acheter des ruines (il s'agissait de l'ilot du Coq), l'opposition, elle-même a voté cet achat !

Notre fierté : le sérieux de notre travail

Pour notre part nous allons concentrer notre travail, nos actions, avec le sérieux habituel, à terminer ou amplifier nos projets (champ de foire, halle marchande, centre public de santé pour accueillir des médecins, réseau routier, passerelle Garceaux, réseau de chaleur, organisation des services de la mairie, recherches de subventions d'investissement pour nos successeurs, etc.).

Notre fierté sera de laisser une situation saine et stable à nos successeurs, quels qu'ils soient.

DE NOUVEAUX RESPONSABLES ADMINISTRATIFS A LA MAIRIE DE BELLAC



Stéphanie SALABERT LABARRE

Originaire de BELLAC, résidant à St Junien-les-Combès, Secrétaire Générale de la commune de Saint-Priest-sous-Aixe pendant 23 ans, elle assure la responsabilité des services de la commune en faisant fonction de Directrice Générale des Services depuis le 1er septembre.



Philippe DESAPHY

Originaire de Saint-Junien, longtemps responsable du service financier de sa commune de St Junien, puis secrétaire général de la commune de Chabanais, il exerce les fonctions de responsable du service comptabilité de la commune depuis 1er mars.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Poubelles : l'affaire n'est pas dans le sac !

Votre quotidien vient d'être perturbé par la décision de la communauté de communes modifiant la collecte des ordures ménagères. Avec une communication calamiteuse et du retard à l'allumage, chacun est désormais contraint à l'apport volontaire (PAV) de son sac noir. Cette mise en place défaillante, entraîne de nombreuses conséquences négatives : poubelles sur le bord des trottoirs ou au pied des containers, difficultés pour les personnes âgées ou non motorisées ou à mobilité réduite, professions impactées (commerçants, artisans, gardiennes d'enfants, services à la personne...). La municipalité a avalisé cela sans, elle non plus, informer. Elle se contente de percevoir plus de 8 000 euros pour héberger les containers. Cette somme devra être réinvestie dans le personnel de nettoyage car, si la municipalité n'est pas concernée par la collecte des déchets, elle est garante de la propreté de sa ville. C'est donc un transfert de charges assumé par vos impôts. Cerise sur le gâteau, on a enlevé un service à la population tout en continuant de payer !!

EN VRAC

VENTE DE TERRAINS

Le conseil municipal de septembre a décidé de la vente de terrains :

- > rue P. Delbarry, à la société OLSZYNSKI / ROY pour la construction de ses bureaux et garages,
- > rue Pasteur, à la société MON SENIOR pour la création d'un village Séniors de 9 unités de vie installées dans 3 pavillons.

NOUVEAUTES

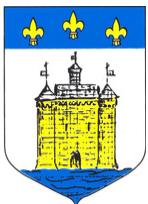
-> Un nouveau sentier de promenade vient d'être ouvert par REMPART. Il part de l'ancien Moulin Rochas (près de la station d'épuration) pour rejoindre l'entrée du lotissement des Singuelles.

-> Un nouveau magasin vient d'ouvrir rue du Coq : BOË, mobilier beau et responsable.

BELLAC	CHEVALIER	54 rue Pierre-Merlin	05 55 68 75 87
	PAILLER	8 place du Palais	05 55 68 15 86
	PAYS BELLACOIS	28 rue du Coq	05 55 68 10 52
BUSSIERE-POITEVINE	MONTBRON	11 place Girette	05 55 68 41 79
CIEUX	MAILLET	2 rue du 7 août 1944	05 55 03 30 33
LE DORAT	N'GUYEN	31 place Charles de Gaulle	05 55 60 61 32
MAGNAC-LAVAL	HAZARD	12 rue Fénelon	05 55 68 52 32
	MAUVY	3 avenue le Transloy	05 55 68 51 12
MEZIERES-SUR-ISSOIRE	CANELLAS	2 rue du Marché Ovin	05 55 68 32 50
NANTIAT	DESVIGNES	20 avenue de l'Hôtel de	05 55 53 42 16
NOUIC	NOUGIER	5 place du Docteur Labuze	05 55 68 33 00

VOTRE PHARMACIE

- Le moyen le plus simple pour savoir quelle est la pharmacie de garde :
 - Tél : 3237
 - (0,35 € TTC la minute, numéro non surtaxé)
 - Numéro audio et accessible 24/24
 - Autres moyens :
 - Internet : 3237.fr
 - Pharmacies
 - Le Populaire du Centre
 - R.M.J (90.1 FM)
 - (Radio des Meilleurs Jours)



Ville de Bellac

Distribution de composteur gratuit

La Communauté de Commune du Haut-Limousin En Marche organise une distribution de composteurs gratuits mercredi 15 octobre de 9h à 13h sur le parking du stade des Rochettes.

Accueil - État Civil

L'accueil de la Mairie est ouvert :

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tel 05 55 68 10 61

accueil@mairie-bellac.fr

Dorénavant, pour vos cartes d'identité et passeports, rapprochez-vous de la maison France Services.



**France
services**

Maison France Services

1 rue Thiers : **Lundi, mardi et jeudi**

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi, vendredi et samedi

De 9h à 12h

Tel 05 18 04 00 30

bellac@france-services.gouv.fr

**Plan grand froid**

Le Centre Communal d'Action Sociale et les associations caritatives organisent pendant l'hiver des visites de personnes isolées. Si vous êtes ou si vous connaissez une personne isolée, vous pouvez contacter le CCAS (05 55 68 12 57) ou l'accueil de la mairie (05 55 68 10 61 - touche 1).

Distribution des colis aux personnes âgées

Ils seront distribués par les élus pour les fêtes de fin d'année. Si vous avez 70 ans et n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, merci de vous inscrire au secrétariat de la mairie.

Navette communale

Cette navette est totalement gratuite, elle passe à Chapterie, Saint-Sauveur, Place du 8 Mai, Résidence Autonomie, et vous dépose au champ de foire le samedi matin, et à la zone des Couchets le mercredi matin. Si vous voulez l'utiliser et ne faites pas partie de ce circuit, manifestez-vous à l'accueil de la mairie.

Consultations avancées de l'HIHL et liste des spécialités

L'établissement propose aux usagers et au public un panel de consultations médicales et paramédicales publiques ou privées, assurées par des professionnels de santé.

Ces consultations sont proposées uniquement sur rendez-vous au 05 55 47 20 03. La prise de rendez-vous est possible du **lundi de 9h à 12h et de 13h à 16h**

Angiologie	Gynécologie Obstétrique
Cardiologie	Mémoire
Dermatologie	Obstétrique Sages-femmes
Douleur	Ophtalmologie
Diététique	Orthopédie
Hématologie	Plaies et cicatrisation
Holters	Pneumologie-Allergologie
	Urologie

Sur l'agenda**Soirée « Couscous » avec la troupe à Goldamn par le Comité des Fêtes**

Samedi 25 octobre

Cérémonie du 11 novembre

Monument aux Morts

IELES se manifeste

Du lundi 24 au dimanche 30 novembre

Marché de Noël

Samedi 13 décembre

**Don du sang**

CCM rue des Rochettes

Lundi 8 décembre 2025 de 15h à 19h

Mardi 3 février 2026 de 15h à 19h

05 55 33 09 04

www.dondesang.efs.sante.fr

Collecte des encombrants

Bellac nord : **17 novembre**

Bellac sud : **24 novembre**

Attention : les pots de fleurs ne vont pas aux encombrants.

-MAXIMUM : 05 55 76 22 78

maximum87@orange.fr

-CCHLEM : 05 55 60 09 99

serviceom@cchlem.fr

**NUMÉROS
D'URGENCE**

15 Urgences
Médicales

17 Police
Secours

18 Pompiers